



Dossier de l'OHI n° S1/5002

LETTRE CIRCULAIRE 23/2017
17 février 2017

**ETABLISSEMENT D'UN PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE
L'ORGANISATION HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONALE ET
LA COMMISSION INTERNATIONALE POUR L'EXPLORATION SCIENTIFIQUE DE
LA MEDITERRANEE**

Référence : LC de l'OHI 62/2016 du 01 décembre - *Proposition de protocole d'accord entre l'Organisation hydrographique internationale et la commission internationale pour l'exploration scientifique de la Méditerranée*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Le Secrétaire général a l'honneur de vous annoncer que la proposition de texte contenue dans la lettre circulaire en référence, visant à établir des liens plus étroits entre l'OHI et la commission internationale pour l'exploration scientifique de la Méditerranée (CIESM), dans le cadre d'un protocole d'accord, n'a suscité aucune objection de la part des Etats membres.
2. Le Secrétaire général remercie les Etats membres suivants qui ont explicitement exprimé leur soutien envers la proposition : Brésil, Canada, Chili, Croatie, Equateur, Espagne, France, Italie, Mexique, Monaco, Portugal, et Royaume-Uni. Les commentaires supplémentaires formulés par le Chili, l'Italie, le Portugal et le Royaume-Uni sont reproduits dans l'annexe A.
3. Le Secrétaire général signera la proposition de protocole d'accord au nom de l'OHI dès que l'opportunité se présentera. Un exemplaire sera mis en ligne sur le site web de l'OHI à la rubrique : Accueil > Lettres & Docs > Protocoles d'accord et accords de coopération.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Robert WARD
Secrétaire général

Annexe A : Réponses des Etats membres à la LC de l'OHI 62/2016

REPONSES DES ETATS MEMBRES A LA LC DE L'OHI 62/2016

Proposition de protocole d'accord entre l'Organisation hydrographique internationale et la commission internationale pour l'exploration scientifique de la Méditerranée (CIESM)

CHILI

Nous accusons réception de la LC en référence et nous soutenons la proposition de signature d'un protocole d'accord entre l'OHI et la commission internationale pour l'exploration scientifique de la Méditerranée (CIESM). Nous pensons que les objectifs de la CIESM sont conformes à ceux de l'OHI et il semble logique d'unir les efforts correspondant aux différentes perspectives des deux organisations.

ITALIE

Après avoir lu le projet de protocole joint à la LC de l'OHI 62/2016, l'Italie n'a pas de commentaire défavorable et soutient l'effort visant à faire progresser la coopération avec la commission internationale pour l'exploration scientifique de la Méditerranée (CIESM).

PORTUGAL

Le service hydrographique portugais soutient la proposition de protocole d'accord entre l'OHI et la CIESM et se félicite de la poursuite des efforts visant à renforcer la coopération scientifique et technique, l'échange d'expériences pertinentes relatives aux questions d'intérêt mutuel ainsi que la coopération en vue de la fourniture de conseils techniques, qui sont susceptibles d'être bénéfiques aux deux parties.

ROYAUME-UNI

Le Royaume-Uni soutient ce protocole d'accord et le considère comme une opportunité plus qu'attendue de collaborer avec cette vénérable instance qu'est la CIESM afin de mieux comprendre, surveiller et protéger la mer Méditerranée.